

et



75 avenue de Grande Bretagne - 31300 Toulouse  
 Tél : 05 61 16 54 20 – Fax : 05 34 50 50 22  
 E-mail : [dominique.py@euro-tdm.eu](mailto:dominique.py@euro-tdm.eu)

vous propose deux journées de formation sur le thème :

## Cofinancez avec des fonds européens vos projets de développement durable.

Environnement - énergies renouvelables - économie sociale et solidaire - tourisme, transport durables et mobilité.

**Du vendredi 17 octobre 2008  
 au samedi 18 octobre 2008**

**CISP Kellermann  
 17 boulevard Kellermann  
 75013 Paris  
 Métro Ligne 7 : Porte d'Italie  
 Tramway T3 : Porte d'Italie**

### Le droit à la formation des élu(e)s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation. Les frais de formation de l'élue-é constituent **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et Citoyenneté*.

**Nous demandons** à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement de dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

**Les frais de transport et d'hébergement éventuels** devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

**En cas de désistement**, si *Formation et Citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 100%.

**Formation et citoyenneté** se réserve le droit d'annuler et/ou de reporter la formation à cause d'évènements extérieurs ou si le nombre de participants est insuffisant.

Le coût de cette prestation sera facturé par *Formation et Citoyenneté* sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Les tarifs pour les journées de formation :

Elu(e)s et agents territoriaux des communes de :	
- moins de 1000 habitants	400 €
- de 1000 à 3500	500 €
- de 3500 à 5000	600 €
- de 5000 à 10000	700 €
- de 10000 à 20000	800 €
- de 20000 à 50000	900 €
- de 50000 à 100000	950 €
- plus de 100000	1000 €

Conseillers Généraux et Régionaux 1000 €

Les tarifs comprennent les frais de formation et les déjeuners.

### Bulletin d'inscription aux journées (valant convention simplifiée de formation)

Cofinancez avec des fonds européens vos projets de développement durable,,

organisées par *Formation et Citoyenneté* et EuroTDM,

du vendredi 17 au samedi 18 octobre 2008,

au CISP Kellermann, 17 boulevard Kellermann, 75013 Paris.

L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94).

Bulletin à renvoyer par courrier  
 ou par télécopie au 01 43 79 32 09

Conseil régional : \_\_\_\_\_  
 Signature de l'élue(e) inscrit(e) à la journée :

Conseil général : \_\_\_\_\_

Commune de : \_\_\_\_\_

Collectivité territoriale : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Fonction élective : \_\_\_\_\_

Nombre d'habitants

(pour les élus communaux) :

Signature du responsable  
 avec cachet :

CACHET



## Cofinancez avec des fonds européens vos projets de développement durable.

Environnement - énergies renouvelables - économie sociale et solidaire - tourisme, transport durables et mobilité.



### Finalités de la Formation :

- connaître les programmes européens liés aux projets de développement durable
- Savoir monter un dossier de demande de subventions européennes, argumentaire et budget.

### Méthodes et Moyens Pédagogiques :

- Diaporama sur Vidéo projecteur.
- Remise de documents.
- Cas pratiques d'application.

### Objectifs Pédagogiques :

- Se familiariser et démythifier les fonds et programmes européens.
- S'initier et réaliser le montage de demande de subventions européennes par des cas pratiques.

### Vendredi 17 octobre 2008

#### Les aides européennes.

- 9h00 Accueil.
- 9h15 Les Institutions européennes.
- 10h00 Les fonds et les programmes européens .
- 11h30 **Panorama des aides européennes dans le domaine du développement durable** (actualité 2007-2013, mesures, contacts, calendrier...)
- 13h00 Déjeuner.
- 14h30 Cas pratique : de l'idée au projet.
- 17h30 Fin de la première journée.

### Samedi 18 octobre 2008

#### Comment présenter son projet pour qu'il rentre dans le cadre d'un projet finançable par l'Europe.

- 9h30 **Le montage d'un dossier de demande de subventions européennes** : les grandes règles, décryptage des exigences des services instructeurs, pièges et écueils à éviter lors du montage et du suivi du projet.
- 12h00 Déjeuner.
- 14h00 **Cas pratiques : montage du budget, du dossier, évaluation de propositions**
- 17h30 Clôture.

formation  
**&** citoyenneté

Formation et Citoyenneté  
21 ter, rue Voltaire  
75011 Paris